



# ASCT FOYERS & HÔTELS

## LA CFDT DÉPOSE UNE NOUVELLE DEMANDE D'AUDIENCE NATIONALE

**La CFDT Cheminots a obtenu plusieurs avancées dans le cadre de son audience du 23 septembre dernier.**

La CFDT Cheminots a été reçue en audience nationale le 23 septembre pour aborder les problématiques des conditions d'hébergement et de restauration des ASCT lors des coupures et des RHR.

**GRÂCE À L'INTERVENTION DE LA CFDT, PLUSIEURS AVANCÉES ONT ÉTÉ ACTÉES**

- #1 la remise en place** des buffets petits-déjeuners ;
- #2 l'autorisation d'accès** aux cuisines avec remise à disposition de l'équipement utile.

**UNE DÉGRADATION DE LA SITUATION SANITAIRE QUI AMÈNE DE NOUVELLES DIFFICULTÉS**

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer le rebond épidémique dans les zones dites d'alerte maximale ont conduit la Direction d'Orfèa ainsi que certains prestataires hôteliers à imposer de nouvelles restrictions aux ASCT et à l'ensemble du personnel roulant sur la région PACA. L'évolution de la situation sanitaire a conduit le gouvernement à annoncer le passage de Paris et de la petite couronne en zone d'alerte maximale à partir du 6 octobre. D'autres grandes agglomérations comme Lyon, Lille, Grenoble, Toulouse ou Saint-Étienne pourraient vraisemblablement passer à leur tour en alerte maximale dans les jours qui viennent. ☹️☹️☹️



# ASCT FOYERS & HÔTELS

## LA CFDT DÉPOSE UNE NOUVELLE DEMANDE D'AUDIENCE NATIONALE

### LES ACTIVITÉS D'ORFÉA NE SONT PAS IDENTIQUES À CELLES DES BARS ET DES RESTAURANTS !

Si Orféa relève bien du même code APE / NAF (5510Z) que les hôtels et hébergements similaires, les activités d'accueil et d'hébergement du personnel roulant ne sont pas en tous points identiques à celles visées par les arrêtés préfectoraux ou municipaux pris dans les zones d'alerte maximale. ●

LA CFDT CHEMINOTS A DEMANDÉ À LA DIRECTION DE LA SNCF ET À CELLE D'ORFÉA D'INSTRUIRE UNE DEMANDE DE DÉROGATION POUR LES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT DU PERSONNEL ROULANT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS.



### NOS REVENDICATIONS POUR LES ASCT

La CFDT Cheminots a formulé plusieurs revendications précises à la direction dans le cadre de cette nouvelle demande d'audience nationale.

- #1 **Maintien des buffets** petits-déjeuners dans l'intégralité des maisons et résidences Orféa, ainsi que dans les hôtels, y compris dans les zones d'alerte maximale.
- #2 **Accès aux espaces cuisine** dans l'intégralité des maisons et résidences Orféa.
- #3 **Mise à la disposition des ASCT** dans les maisons et résidences Orféa d'une offre de restauration leur permettant de prendre un plat chaud.
- #4 **Maintien des prestations** de restauration proposées par certains hôtels aux ASCT sur le territoire.
- #5 **Réalisation et communication** auprès du personnel roulant d'une cartographie détaillée des services proposés par Orféa, ainsi que par les prestataires hôteliers lors des coupures, pauses-repas et des RHR. ●

### QUE RETENIR ?

**La direction doit répondre aux légitimes attentes des ASCT !**

- **La direction doit trouver des solutions** qui permettent d'apporter des réponses concrètes, en phase avec les attentes des ASCT en matière de conditions d'hébergement et de restauration et conformes aux exigences sanitaires.
- **La direction ne doit pas oublier** que les ASCT se sont fortement mobilisés depuis le début de la crise Covid, dans des conditions sanitaires parfois défaillantes et des conditions de travail dégradées depuis plusieurs mois. Leurs attentes et celles de la CFDT Cheminots sont donc d'autant plus fortes au bout de plusieurs mois de crise sanitaire. Après les avancées obtenues le 23 septembre dernier, la CFDT Cheminots est plus que jamais déterminée à obtenir des nouvelles mesures concrètes pour les ASCT ! ●

